

Grille d'évaluation des conditions de travail des tuteurs à distance

Version 2.0 – février 2006

Sylvie Boulenger, Sylvie Dalbin, Jacques Rodet

Jacques Rodet
Initiateur et facilitateur de **t@d**
<http://jacques.rodet.free.fr>
jacques.rodet@free.fr

Introduction

La grille présentée est la deuxième version de ce document que t@d, consacre à l'évaluation des conditions de travail des tuteurs à distance.

Le groupe projet constitué de Sylvie Boulenger, Sylvie Dalbin et Jacques Rodet a effectué ses travaux d'octobre 2005 à février 2006.

A partir de la première version de cette grille, les participants ont tout d'abord procédé à une collecte de remarques et de suggestions auprès des membres de t@d.

Cette phase de collecte de données s'est poursuivie par un examen des échanges au sein de la liste de discussion de t@d afin de repérer les éléments relatifs aux conditions de travail des tuteurs et par l'examen de différentes sources relatives à cette question.

Chaque participant a été en charge de repérer les éléments dans ces données susceptibles d'être intégrés à la nouvelle grille.

La mise en commun des résultats a conduit à une réorganisation de cette grille en quatre parties :

- l'environnement de travail du tuteur à distance,
- les aspects contractuels et réglementaires liés aux activités du tuteur à distance,
- les compétences et missions du tuteur à distance,
- le ressenti de ses conditions de travail par le tuteur à distance.

Cette grille se veut être un outil au service des tuteurs et des institutions afin qu'ils se posent les bonnes questions sur les conditions de travail réservées aux tuteurs à distance.

Le premier usage suggéré de cette grille est la construction d'un questionnaire à destination des tuteurs à distance.

La grille d'évaluation des conditions de travail du tuteur à distance v. 2.0 reste perfectible. C'est pourquoi, le groupe projet invite les participants de t@d et autres à utiliser cette grille et à formuler leurs remarques qui viendront alimenter une future version.

Cette première partie de la grille vise à préciser le contexte de travail du tuteur à distance. Elle doit permettre de mieux situer les réponses relatives aux autres parties de la grille. C'est dans cette partie que des questions portant sur l'identité du répondant peuvent être insérées.

Partie 1 - L'environnement de travail du tuteur à distance

1.1 L'entreprise

1.1.1 Type de structure

- a) Entreprise privée
- b) Entreprise publique
- c) Indépendant
- d) Autre

[Commentaire.....]

1.1.2 Nombre de salariés et de tuteurs de l'entreprise

- a) Nombre de salariés
- b) Nombre de bénévoles
- c) dont ...formateurs/enseignants
- d) dont ...ont une fonction de tuteur.

[Commentaire.....]

1.2 Le tuteur

1.2.1 Il exerce son activité de tuteur à distance depuis ...mois, années.

1.2.2 Il a le statut de tuteur en tant que

- a) étudiant
- b) formateur/enseignant
- c) tuteur professionnel

1.2.3 La formation (ou les formations)

- a) nombre total d'heures de formation
- b) nombre d'heures de tutorat
- c) formation qualifiante
- d) public (niveau de départ, âge, difficultés éventuelles...)

[Commentaire.....]

Partie 2 - les aspects contractuels et réglementaires liés aux activités du tuteur à distance

2.1 Contrat de travail

2.1.1 Type de contrat

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Contrat de travail spécifique à l'activité de tuteur
- b) Contrat de travail non spécifique à l'activité de tuteur mais qui comprend cette activité
- c) Contrat de stage
- d) Autre type de contrat (par exemple, intervention et non « travail » au sens réglementaire, sinon problème juridique ultérieur ...)
- e) Pas de contrat

[Commentaire.....]

2.1.2 Durée du contrat

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Contrat à durée déterminée
 - i. période indépendante des sessions
 - ii. période liée à la/les session(s)
- b) Contrat à durée indéterminée

2.1.3 Existe-t-il des conditions particulières en cas de :

Réponses de type oui/non

- a) Changements apportés à l'organisation (changements technologiques)
- b) Diminution ou cessation des activités
- c) Baisse du nombre de stagiaires

[Commentaire.....]

2.1.4 En cas de production ou d'utilisation de documents gérés, comment est traitée la question de la propriété intellectuelle ?

[Commentaire.....]

2.2 Lieu de travail

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Locaux de l'employeur
- b) Domicile personnel du tuteur
- c) Locaux du commanditaire de la formation
- d) Autre

[Commentaire.....]

2.3 Durée de travail

le répondant peut répondre à une ou plusieurs propositions

- a) Durée hebdomadaire
- b) Durée mensuelle
- c) Durée annuelle
- d) Non définie
- e) Autre (session)

[Commentaire.....]

2.4 Horaires de travail

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Libres
- b) Imposés
 - i) Travail de nuit
 - ii) Travail le week-end
 - iii) Travail les jours fériés
- c) Contraintes sur ces horaires : délais de réponses aux stagiaires
- d) Durée contractuelle du travail
- e) Durée effective du travail

[Commentaire.....]

2.5 Rémunération

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

2.5.1 Quelles sont les modalités de rémunération ?

- a) Salaire à l'heure travaillée
- b) Salaire Mensuel
- c) Forfait
 - i) par étudiant
 - ii) par durée de cours
 - iii) par niveau de programme
- d) Primes
- e) Bénévole

[Commentaire.....]

2.5.2 Comment est calculée cette rémunération ?

Que ce soit le salaire (à l'heure ou mensuel), le forfait ou les primes, le calcul peut être :

- a) en équivalent présentiel,
- b) correction des devoirs,
- c) présence à des examens,
- d) nombre de personnes encadrées
- e) autres

[Commentaire.....]

2.6 Remboursement de frais

Dans le cas où les matériels nécessaires à l'activité de tutorat ne sont pas fournis par l'employeur ou par le commanditaire de la formation, des remboursements pour les frais engagés sont-ils perçus ?

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Connexion Internet
- b) Micro-ordinateur
- c) Téléphone
- d) Consommables (encre, papier, etc.)
- e) Transports
- f) Logiciels spécialisés (si ceux-ci ne sont pas proposés)
- g) Locaux, si locaux du tuteur en télétravail

[Commentaire.....]

2.7 Congés payés

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Paiement de congés
- b) Garantie de 2 jours de repos consécutifs
- c) Jours fériés
- d) Conformité au régime salarié en fonction de la convention collective de l'établissement
- e) Congés non payés

[Commentaire.....]

2.8 Accès à la formation et perfectionnement du tuteur

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Sur le temps de travail
- b) Hors du temps de travail
- c) Financement par l'employeur
- d) Financement par le tuteur
- e) Choix de la formation, imposé par l'employeur
- f) Choix de la formation, négocié entre l'employeur et le tuteur
- g) Choix de la formation, à l'initiative du tuteur
- h) Difficulté à dégager du temps pour la formation

[Commentaire.....]

2.9 Assurance sociale ou sécurité sociale

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Cotisation à un système de sécurité sociale (maladie, vieillesse...)
- b) Cotisation à un système de retraite
- c) Accès à une mutuelle ou assurance d'entreprise
- d) Des compensations financières sont-elles proposées dans le cas où le tuteur souscrit à sa propre couverture (avec preuves)

[Commentaire.....]

2.10 Autres droits

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Existence d'une convention collective propre à l'activité de tutorat
- b) Existence d'un comité d'entreprise
- c) Existence de représentants des tuteurs
- d) Existence d'un syndicat de tuteurs
- e) Existence de règles liées à la santé au travail

Les problèmes de santé liés à l'usage intensif de l'informatique, connus à ce jour voire classés comme maladies professionnelles, commencent à être connus et reconnus.

- f) Droit de grève

[Commentaire.....]

Partie 3 - les compétences et missions du tuteur à distance

3.1 Compétences

3.1.1 Quelles sont les catégories de compétences qui sont explicitement demandées dans le contrat

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) en animation / communication
- b) en pédagogie
- c) dans les domaines traités
- d) en gestion-management (temps, information, résolution de problèmes)
- e) en TIC

3.1.2 La définition de ces compétences s'appuie-elle sur un référentiel ? Donner des précisions.

[Commentaire.....]

3.1.3 Ces compétences sont-elles évaluées ? Comment ?

[Commentaire.....]

3.2 Nature des missions confiées

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Conception de ressources de cours
- b) Conception d'activités d'apprentissage
- c) Accompagnement sur le plan cognitif (contenu disciplinaire)
- d) Accompagnement sur le plan méthodologique
- e) Accompagnement sur le plan administratif
- f) Accompagnement sur le plan technique
- g) Accompagnement sur le plan métacognitif
- h) Accompagnement sur le plan socio-affectif (accueillir, guider, insérer)
- i) Accompagnement sur le plan motivationnel
- j) Notation (donner une note)
- k) Correction (faire une correction d'après un corrigé)
- l) Rétroaction (faire des commentaires contextuels et individualisés)
- o) Autre

3.3 Nombre de personnes encadrées

le répondant peut répondre à une ou plusieurs propositions

- a) Minimum
- b) Maximum
- c) Mensuellement
- d) Annuellement
- e) Par session

3.4 Modalités utilisées pour communiquer avec les apprenants

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Mail
- b) Téléphone
- c) Forum
- d) Chat
- e) Visioconférence
- f) Outil logiciel permettant le travail collaboratif
- g) Présentiel
- h) Autre

3.5 Modalités utilisées pour communiquer avec d'autres tuteurs, avec l'équipe pédagogique, avec l'organisation

[Commentaire.....]

3.6 Dénomination de la fonction

le répondant peut sélectionner une ou plusieurs propositions

- a) Tuteur
- b) Accompagnateur
- c) Mentor
- d) Pas de distinction entre tuteur et autres formateurs
- e) Autre dénomination

Partie 4 - le ressenti de ses conditions de travail par le tuteur à distance.

- a) Vos activités de tuteur sont créatrices de stress.
- b) Vous manquez de temps pour réaliser vos activités.
- c) Vous devez vous dépêcher toujours ou souvent pour réaliser vos activités.
- d) Vous manquez d'informations pour réaliser vos activités.
- e) Vous éprouvez un manque de collaboration dans l'exercice de vos activités.
- f) Vous devez vous débrouiller seul dans des situations difficiles.
- g) Vous manquez de connaissances techniques pour effectuer toutes vos activités.